



Les 2^{èmes} Journées Scientifiques Internationales sur
l'Entrepreneuriat

Thème :

Les mécanismes d'aide et soutien à la création d'entreprises en
Algérie : opportunités et obstacles
Biskra le 03, 04 et 05 mai 2011



**Les centres de facilitation des PME,
une expérience nouvelle en Algérie.**

Nom & Prénom BENKAMLA Mohamed
Abdelaziz

Grade Maitre assistant classe A

Université Université d'Oran

Email benkamla2010@yahoo.fr



Abstract

Les Centres de facilitation des PME à quoi ça sert ? Une question qui nous a été posé au quotidien par des entrepreneurs, des chefs d'entreprise et des jeunes porteurs de projets lors de nos journées de sensibilisation.

Ce papier présente une réflexion sur les Centres de facilitations des PME. Leur fonctionnement et leurs méthodes de travail.

Mots clés :

Centre de facilitation des PME d'Oran – Incubateur – Pépinière d'Entreprises – Université – PME- Entrepreneur – Porteur de projet – Chômeurs – Wilaya d'Oran – Entrepreneuriat – AECID – Assistance technique– CIREM–CEEI VALANCE – Techniciens conseillers.





Durant ces dernières années, l'Algérie a créé plusieurs organismes publics d'accompagnement pour promouvoir le secteur de la PME/PMI. Les Centres de facilitations des PME représentent un bon exemple pour renforcer et améliorer le secteur de la PME/PMI. *Qu'est ce que les centre de facilitation des PME ? À quoi ça sert ? Quelles sont les avantages offerts par ces derniers ?* Des questions qui se posent au quotidien. Mais qui reflètent par la fréquence de leur répétition une problématique cruciale celle de l'esprit d'entreprise en Algérie, en d'autre terme la culture de l'entrepreneur Algérien.

Par ce présent papier nous allons essayer de trouver des éléments de réponses recensées pour mieux décrire les Centres de facilitation, leur fonctionnement et leurs outils de travail. Pour ce faire cette communication admet le plan suivant :

- ✓ L'assistance technique Espagnole : l'Accord de Jumelage « entre le C.E.E.I¹ de VALANCE et l'ex ministère de la PME et de l'Artisanat ».
- ✓ Présentation des Centres de facilitation des PME : fonctionnements, et outils de travail.
- ✓ Recommandations.

I .Les Centres de facilitation des PME projet assisté par la fondation CIREM :

L'assistance technique espagnole AECID² s'inscrit dans le cadre de la création de nouvelles entreprises et la promotion de l'esprit d'entrepreneur essentiellement chez les jeunes. Les Centres de facilitation des PME sont un projet qui résulte de cette assistance technique espagnol. A cet effet la fondation CIREM³ a été chargée d'offrir une assistance technique à l'ex-ministère de la PMEA pour faciliter la création de cette infrastructure. Les principales activités de cette assistance techniques sont :

a. Le diagnostic :

¹ : Centre Européen des Entreprises et de l'Innovation de VALANCE (Royaume d'Espagne).

² : La coopération espagnole en Algérie est très récente, ce n'est qu'à la fin de l'année 2003 qu'elle a vraiment commencer à travailler à l'ouverture du bureau de coopération OTC d'ACEID (Agence espagnole de Coopération internationale pour le Développement auprès de l'Ambassade d' Espagne en Algérie).

³ : Le Centre d'Initiatives et de Recherches Européennes en Méditerranée, le CIREM, est une fondation privée à but non lucratif spécialisée dans la recherche appliquée et le conseil dans le domaine sociale. Créée en 1989, le CIREM est un centre indépendant financé de manière autonome à travers son activité. Ses services s'articulent autour d'une culture organisationnelle reposant sur l'objectivité, l'expérience, la connaissance, la qualité et l'innovation.





Dans cette phase la fondation CIREM a élaboré une évaluation de l'état des lieux pour la création d'un Centre de facilitation et d'une Pépinière d'entreprises à la ville d'Oran (situation géographique du bâtiment, etc ...). Cette analyse a servi d'analyser les bases de départ du projet, les points forts et faibles de son exécution, ainsi que les opportunités et les menaces qu'il devra faire face.

b. Développement d'une stratégie et méthodologie de travail :

Ce qui signifie la mise en place d'un document de travail destiné aux techniciens et au personnel travaillant aux Centre de facilitations des PME afin d'acquérir les méthodologies de travail et d'attention aux usagers qui visitent le Centre de facilitation, pour :

- ✓ Favoriser le développement des nouvelles idées d'entreprises,
- ✓ Ne pas décourager et de savoir guider les porteurs de projets,
- ✓ Diffuser les dispositifs d'aide a et de soutien aux PME,
- ✓ Favoriser la diffusion de l'information par tous les moyens de communication relative aux opportunités d'investissements, aux études sectorielles, stratégiques et de filières.

c. Formation des cadres de l'ex-MPMEA :

Former les équipes chargées de la mise en place des Centres de facilitation des PME/Pépinières d'entreprises en Algérie et d'établir un premier contact solide avec les infrastructures d'appuis aux entrepreneurs. 3 activités de formation ont été développées dans les villes d'Alger, Oran et Annaba. Ses formations ont abordé :

- ✓ Le cadre légale de la création du Centre de facilitation des PME et Pépinières d'entreprises a Oran,
- ✓ Les méthodes de gestions,
- ✓ La mise en marche,
- ✓ Les ressources humains et le financement nécessaire.

d. La visite d'études des cadres de l'ex Ministère PME A aux centres espagnols :

En juillet 2007 une délégation ministérielle de l'ex ministère PME A composée de 5 personnes s'est déplacée a la Région de Valence, Elche et Alcoy. Ces visites ont servis à l'échange d'expériences entre responsables algériens et les espagnols et à observer les différents services offerts par les institutions espagnoles ainsi qu'a l'organisation et à la localisation des entreprises. Cette visite a été conclue par la signature d'un accord⁴ entre le Centre de facilitation

⁴ : En réalité les Centres de facilitation des PME sont des projets en cours de réalisation. Mais le Centre de facilitation des PME d'ORAN est le premier Centre à avoir bénéficié d'un accord « **de jumelage dans le domaine de l'appui aux petites et moyennes entreprises** » entre le Centre Européen des Entreprises et de l'Innovation de





des PME d'Oran et le CEEI de Valence pour le transfert de bonnes pratiques, la formation des cadres et l'échanges d'expériences entre les deux centres. Cet accord de jumelage et de partenariat entre les deux parties visé les thèmes suivants :

- ✓ Échanges des bonnes pratiques dans le domaine de l'accueil, de l'orientation et de l'hébergement des créateurs d'entreprises,
- ✓ Échange d'informations sur les procédures et méthodologies d'études et de sélection des candidatures à héberger dans la Pépinière,
- ✓ Échange d'informations sur les nouveaux instruments d'appui aux PME notamment en matière de création et de consolidation d'entreprises, de développement des ressources humaines ou de tout autre domaine d'intérêt pour les PME
- ✓ Collecte et diffusion de l'information.

e. L'Assistance pendant la phase de démarrage:

Cette assistance finale consiste à garantir le bon fonctionnement du Centre de facilitation des PME d'Oran pendant les premiers mois pour que cette installation devienne un point de repère pour le reste des centre de facilitation des PME et de Pépinières en voie de construction en Algérie. Entre autres, un guide méthodologique sur les services aux porteurs de projets a été distribué. L'assistance technique y inclus des mesures tels que

- ✓ La stratégie pour assurer la bonne diffusion des activités du Centre de facilitation des PME,
- ✓ La sélection du personnel,
- ✓ La mise en marche des activités de formations,
- ✓ La création de conventions avec d'autres institutions au niveau local.

f. L'inauguration du Centre de facilitation des PME d'Oran.

II. Les sorties de sensibilisation : présentation des missions des Centres de facilitation des PME d'Oran.

Durant les sorties de sensibilisation des missions du Centre de facilitation des PME d'Oran⁵. Il nous fallait sensibiliser, animer et communiquer aux futurs créateurs de projets d'entreprises les principales missions et services offert. Les sorties cibler aux débuts toutes tranche d'âges, le Centre de facilitation des PME d'Oran été présent dans toutes les manifestations

VALANCE (Royaume d'Espagne) et l'ex ministère de la **PME** et de l'**Artisanat (République Algérienne Démocratique et Populaire)**.

⁵ : Sorties de sensibilisations« 26 avril -26 juin 2008 » ont été initiée par l'ex-MPMEA pour informer, expliquer et vulgariser les dispositifs et avantages mis par l'état au profit des jeunes créateurs d'entreprises. Cette opération a été chapeauté par DPME de la Wilaya Oran.





entrepreneuriales organiser par la DPME d'Oran. Nous avons pu caractériser l'intention entrepreneuriale au niveau de la wilaya d'Oran. Ces sorties avaient pour objectifs de :

- ✓ Vulgariser les dispositifs d'insertion des jeunes porteurs de projets,
- ✓ Promouvoir la culture entrepreneuriale,
- ✓ Présenter les avantages octroyés par l'État aux jeunes,
- ✓ Présenter et expliquer le rôle et les missions du Centre de facilitation,
- ✓ Nouer une relation directe avec les jeunes porteurs de projets de les localiser et de connaître leurs préoccupations, leurs difficultés.

Ces sorties ont beaucoup aidé le Centre de facilitation des PME à se faire connaître au regard de ses usagers (porteurs de projets).

Qu'est ce que les Centre de facilitation des PME ?

En Europ, les Centres⁶ « Modèle centre de facilitation et pépinière» existent depuis 15ans ,160 centres sont implantés dans 21 pays. Sont distribuer géographiquement de façon à ne pas se faire de concurrence. En Espagne les Centres de facilitation et Pépinière font partie de la même institution. La stratégie algérienne a préféré de séparer ces deux institutions pour multiplier les effets sur la population.

Le Centre de facilitation des PME est un établissement public à caractère administratif dotée d'un conseil d'orientation et de surveillance qui se compose des membres suivant :

- ✓ Représentant de l'ex-ministère en qualité de président⁷,
- ✓ Représentant de l'ANSEJ⁸,
- ✓ Représentant de la direction des mines et d'industrie,
- ✓ Représentant de la CAM⁹,
- ✓ Représentant des établissements financiers,
- ✓ Représentant du secteur de l'information et de la communication,
- ✓ Représentant de l'ANVRDET¹⁰,

Ce conseil d'orientation est l'organe principale qui administre le centre de facilitation, il délibère sur :

- ✓ L'organisation et le fonctionnement général du centre,
- ✓ Le règlement intérieur,

⁶ : Les centres Espagnole arborant label de qualité BIC « **Busniess Innovation Center** ».

⁷ : Pour le centre de facilitation d'Oran le président du conseil n'est que le directeur de la PME d'Oran.

⁸ : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.

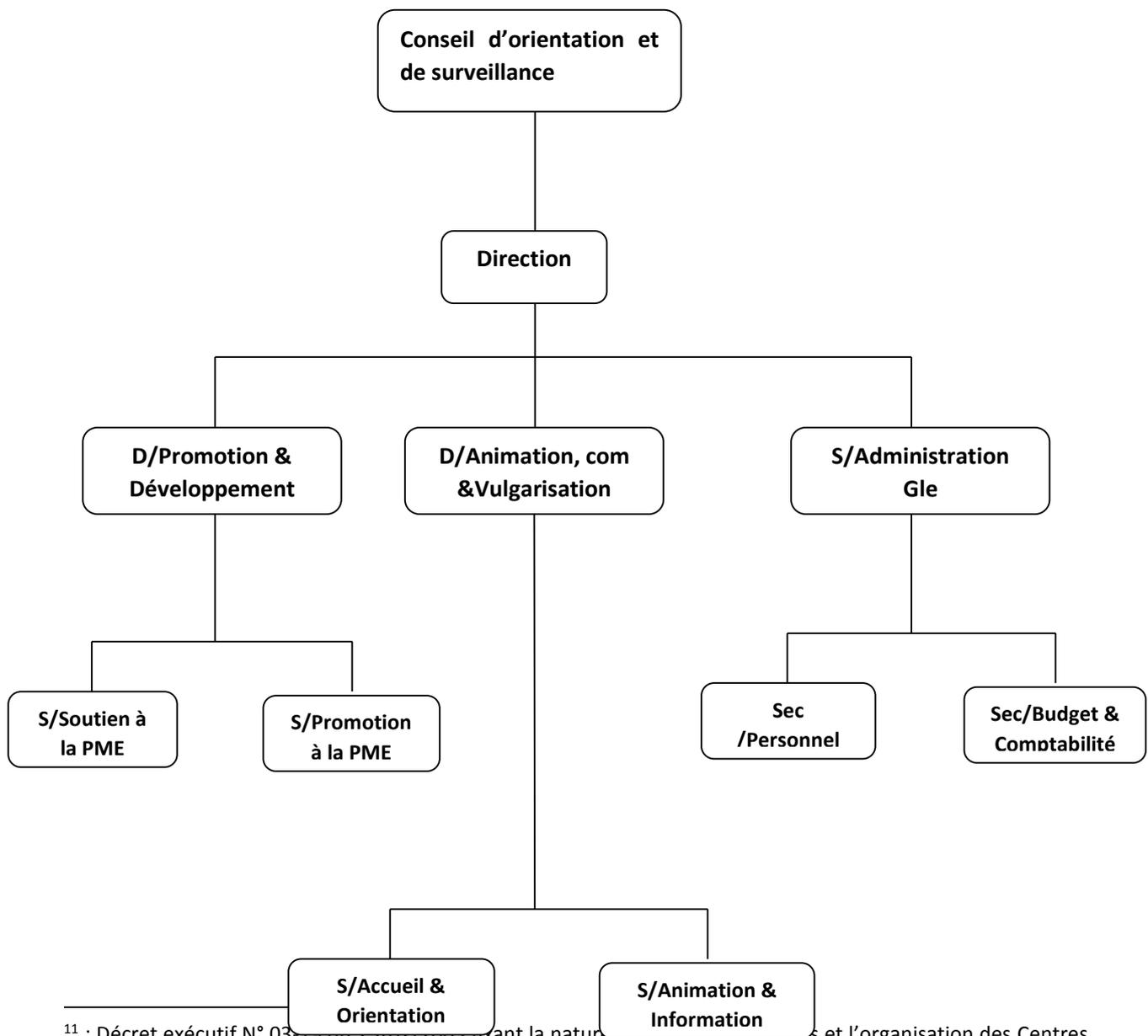
⁹ : Chambre d'artisanat et des métiers.

¹⁰ : Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique.



- ✓ Les états prévisionnels des recettes, des dépenses et les comptes,
- ✓ Les comptes comptables et financiers du centre,
- ✓ Le rapport annuel d'activités établi et présenté par le directeur du centre,
- ✓ L'acceptation, la collecte et l'affectation des dons et legs,
- ✓ Les conditions générales de passation des marchés, contrats, accords et conventions.

Le Centre de facilitation des PME est une administration dont l'organisation¹¹ (**Figure1**), contrairement au centre Espagnole «**CEEI Valencia** » qui représente une association a but non lucratif ayant pour objectif la promotion et la modernisation du tissu industriel de la province Valence.



¹¹ : Décret exécutif N° 03-15 du 23/02/2005 fixant la nature, les missions, les compétences et l'organisation des Centres de facilitation des petites et moyennes entreprises. Il a été décidé de créer 14 CFPME au niveau national.

Figure -1-



Quelles sont les avantages offerts par ses derniers ?

Avant de vous présenter les avantages offerts par les Centres de facilitations des PME, il faut préciser que le Centre de facilitation des PME est une expérience créée d'un modèle Espagnole «**CCEI Valencia**¹² » qui offre des services :

- ✓ Évaluation des idées innovatrices « projets innovateurs »,
- ✓ Orientation stratégique,
- ✓ Accompagnement pendant le procès de démarrage de l'entreprise,
- ✓ Co-rédaction de plan d'affaires,
- ✓ Orientation et formation spécifique: organisation, fiscalité, internalisation de l'entreprise, marketing, financement public et privé,
- ✓ L'hébergement de certains projets dans ses installations pour un maximum de 3 ans,
- ✓ Services complémentaire :
 - Conseils économique, financiers, commerciale avec les techniciens du CCEI,
 - Inscription au Club d'Entreprise,
 - Participation aux projets locaux, nationaux ou internationaux,
 - Promotion et dissémination des activités de l'entreprise au niveau interne et externe,
 - Appui à la recherche de financement,
- ✓ Services disponibles aux locaux : Meubles, électricité, téléphone, climatisation, internet, services de sécurité, fax, réception des appels téléphoniques, entretien général, photocopie, imprimante, reliure, salles de réunions à la disposition des entreprises.

Effectivement, ces services offerts permettant bien aux projets innovant, de se développer et de laisser leurs places aux autres entreprises qui vont se créer. Cette opération d'accompagnement est représentée sous forme de cercle en boucle.

Ce qui n'est pas le cas pour le Centre de facilitation des PME qui offre les avantages suivant :

¹² : Surface battu de 4375 m², distribuer en 21 locaux de service ou semi-industriels, et 7 locaux industriels. Ils sont destinés à l'implantation de nouvelles entreprises qui ont suivi tout une procédure de conseil et analyse de marché avec les techniciens de la CCEI de Valence lors du démarrage de l'entreprise. Les entreprises hébergées pendant jusqu'à la 3 eme année de leur création bénéficient du conseil et de l'analyse au moment le plus difficile.





- ✓ Orientation :
 - Instruire et parrainer les dossiers présentés par les porteurs de projets/ entrepreneurs,
 - Traduire les motivations des chefs d'entreprise en objectifs opérationnels, en les orientant en fonction de leur évolution professionnelle;
 - Vérifier la bonne adéquation entre le projet, le secteur d'activité concerné, le profil du candidat et ses motivations,
- ✓ Conseil et innovation :
 - Favoriser la diffusion de l'information par tous les moyens de communication relative aux opportunités d'investissement, aux études sectorielles, stratégiques et de filières,
 - Offrir des services en matière de conseil dans les fonctions de gestion, marketing gestion des ressources humaines et autres formes définies dans la politique de soutien à la PME,
 - Soutenir le développement de la compétitivité,
 - Aider à la diffusion de nouvelles technologies,
- ✓ Accompagnement :
 - Aider les investisseurs à surmonter les obstacles rencontrés durant la phase de constitution des formalités administratives;
 - Accompagner les créateurs de projets et les entrepreneurs dans le domaine de la formation et de la gestion;
- ✓ Formation :
 - BUSINESS PLAN : Vérifier la bonne adéquation entre le projet, le secteur d'activité concerné, le profil du candidat et ses motivations,
 - Programme de formation ou de conseil adapté à leurs besoins spécifiques,
- ✓ Centre de documentation : est un espace de lecture pour les usagers (porteurs des projets et les entrepreneurs). Il est doté d'un fonds documentaire important (magazines, livres, revues, etc.) de différents domaines notamment en management, entreprise et droit,

D'une première lecture, il nous paraît que ces services offerts par le Centre de facilitation des PME ressemblent parfaitement à celles du modèle espagnole, mais ce n'est pas le cas, car à la différence du modèle espagnole, le Centre de facilitation des PME:

- ✓ N'offre pas l'hébergement à des locaux,
- ✓ Ne vise pas seulement les projets innovant,
- ✓ Ces actions sont limitées au cadre légal dont il fait partie,





- ✓ Ce n'est pas un lieu de formation, ni un centre de formation¹³,

Pourquoi les Centres de facilitations n'hébergent pas ?

Effectivement, l'hébergement ne se fait pas au niveau des Centres de facilitation des PME, car tout simplement l'Etat algérien a décidé depuis la mise en place de sa stratégie globale de promotion à la PME de spécifier l'option d'hébergement à des locaux à la Pépinière d'entreprise¹⁴. Le comble ici c'est qu'il existe deux institutions qui doivent être fusionnées en une seule pour mieux crédibiliser les services offerts. Selon l'intention de l'ex-ministère de la PME, la mise en place de deux institutions devra renforcer et multiplier l'effet sur les porteurs de projets, puisque celles-ci devront travailler en étroite collaboration.

La Pépinière d'entreprise complète le Centre de facilitation des PME, car elle permet de :

- ✓ Héberger et accompagner, pour des périodes limitées dans le temps, les Porteurs de Projets et les Jeunes Entreprises naissantes,
- ✓ Offrir des conseils personnalisés au plan financier, juridique, fiscal, commercial et technique,
- ✓ Examiner les Plans d'Affaires des Futurs locataires des Porteurs de Projets,
- ✓ Apporter toute forme d'animation, d'assistance et de suivi de leurs projets jusqu'à maturation et mise en place de leurs entreprises,
- ✓ Offrir la domiciliation administrative et commerciale,
- ✓ Offrir les prestations de services par la mise à la disposition des porteurs de projets : Bureaux, box d'accueil ou ateliers, Mobilier bureautique et d'informatique, Internet Fax, Téléphone, photocopie, Documentation, Salles de réunion avec vidéo – projection.

Ces deux institutions différentes et complémentaires à la fois sont dotées des mêmes outils de travail, si l'on prend l'exemple de la Fiche de registre¹⁵.

¹³ : Les Centres de facilitation ont été conçus pour assister et orienter les porteurs de projet, la formation en tant que service offert désigne les nouvelles connaissances transmises par les techniciens conseillers sous la forme d'une assistance permanente, c'est à travers la participation du porteur de projet qu'il apprendra à mieux définir son projet, et à établir son plan d'affaire. La différence entre le modèle algérien et espagnol réside dans le fait que les formations offertes par les Centres de facilitation des PME soient gratuites et assurées par les techniciens conseillers du centre. Alors qu'elle soit payante chez le modèle espagnol qui fait appel à des spécialistes du domaine du management, à des chefs d'entreprises pour garantir une meilleure efficacité.

¹⁴ : Est une structure publique d'appui et de soutien à la création d'entreprises. La Pépinière d'Entreprises dénommée « Incubateur d'Oran », établissement Public à caractère industriel et commercial. Dont les candidats devront être des : Universitaires, Enseignants, Chercheurs, Cadres et jeunes diplômés. L'entrée en Pépinière se fait sur la base d'un processus d'agrément suite au dépôt auprès du directeur de l'Incubateur, d'un dossier d'éligibilité présenté devant le Comité d'Agrément des projets institué à cet effet. Les porteurs de projets retenus feront l'objet d'une convention d'admission entre l'Incubateur et ces derniers.

¹⁵ : Outil de travail sous forme d'un questionnaire standard permettant aux techniciens conseillers de découvrir le porteur de projet d'une part et d'en caractériser son profil. Et de découvrir le projet « Explication du projet, Faisabilité, Besoins, ».





III. Recommandations : Il nous semble que l'accompagnement offert par ces deux structures peut s'améliorer par les recommandations suivantes :

- ✓ Accentuer leurs effort de soutien et d'accompagnement vers les projets de type innovant pour marquer la différence par rapport aux autres structures d'appuis telles que l'ANSEJ, l'ANGEM, l'CNAC, etc.
- ✓ Faire appel a des experts,
- ✓ Renforcer le lien avec l'université par le biais des séminaires manifestations scientifiques, porte ouvert, journée d'étude.
- ✓ Ne jamais commettre l'erreur de travailler seule.

Conclusion :

Ce papier présent une réflexion sur les Centre de facilitation des PME ; met l'accent sur leurs rôles important en matière de promotion et le renforcement des PME. Il serait plus utile a traves ces « Journées Scientifiques Internationales sur l'Entrepreneuriat » de mettre en valeur l'appui international dans le domaine de l'entrepreneuriat. Le Centre de facilitation est un modèle algérien qui peut faire l'objet de plusieurs critiques, mais il faut noter qu'il n'existe pas de modèle parfait qui devra marcher dans tout les pays. En effet, le modèle algérien avec ses qualités et ses défauts a été conçue pour répondre a des besoins locale bien déterminé tout prenant en considération certain nombre de facteur (contexte économique, la culture entrepreneuriale, stratégie du pays, etc.). L'Algérie a adopté son propre modèle avec une assistance international .On peut dire que pour l'Etat algérien l'assistance technique Espagnole lui a permis de renforcer ses capacités d'accompagnement à la création d'entreprise.





Acronymes et abréviations

A.E.C.I.D : Agence espagnole de Coopération internationale pour le Développement.

A.N.G.E.M : Agence Nationale de Gestion de Micro- Crédit.

A.N.S.E.J : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes.

A.N.V.R.D.E.T : Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique.

C.A.M : Chambre d'artisanat et des métiers.

C.N.A.C : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.

C.E.E.I : Centre Européen des Entreprises et de l'Innovation.

C.F.P.M.E : Centre de facilitation des Petite et Moyenne Entreprises.

CIREM : Centre d'Initiatives et de Recherches Européennes en Méditerranée.

E.P.E.G.C : Ecole Préparatoire des Sciences Economiques de Gestion et des Sciences Commerciales d'Oran.

M.P.M.E.A : Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat.

P.M.E : Petite et Moyenne Entreprise.





Bibliographie :

- ✓ Loi N° 01-18 du 12/12/2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise notamment son article 13 et Décret exécutif N° 03-79 du 25/02/2003 fixant la nature juridique, les missions et l'organisation des centres de facilitation des petites et moyennes entreprises.
- ✓ Décret exécutif n° 03-398 du 4 Ramadhan 1424 correspondant au 30 octobre 2003 portant création du centre de facilitation d'Oran.
- ✓ l'Accord de Jumelage « entre le C.E.E.I de VALANCE et l'ex ministère de la PME et de l'Artisanat ».
- ✓ Décret Exécutif N° 03.78 du 25.02.2003, portant statut type des Pépinières d'entreprises,
- ✓ Décret Exécutif N° 03.382 du 30.10.2003, portant Incubateur d'Oran,
- ✓ L'Arrêté Interministériel du 18.02.2007 - du Ministère du P.M.E et Artisanat et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
- ✓ La Convention de partenariat (M..P.M.E.A et M.E.S.R.S- US.TO),
- ✓ Plan stratégique et opérationnel du Centre de Facilitation et de la Pépinière d'Entreprises d'Oran.
- ✓ M. JOSÉ MANUEL MEDINA « Le Guide Méthodologique Centre de Facilitation de la Wilaya D'Oran », Expert Délégué Fondation CIREM.
- ✓ Guide d'orientation pour les professionnels qui travaillent au centre de facilitation et Pépinière d'entreprises d'Oran.
- ✓ Guide de poche « entreprendre et investir a Oran », CIREM.
- ✓ Guide à l' intention des porteurs de projets et des entreprises naissantes «Incubateur d'Oran » Février 2009
- ✓ Procès verbal de la quatrième session de la commission Mixte Algéro-Espagnole de coopération scientifique, technique, culturelle et éducative, Alger le 11 avril 2005.
- ✓ Document d'examen des besoins d'information des entrepreneurs à prendre en considération dans le futur centre de recherche de marchés rattaché au centre de facilitation et pépinière d'entreprises d'Oran».
- ✓ Guide Méthodologique,





- ✓ <http://www.aecid.es/web/es/>
- ✓ <http://www.cirem.org/>
- ✓ <http://www.ceei.net/>

